

Québec, le 16 octobre 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 24 septembre dernier, le député de la circonscription de Jean-Lesage déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale et signée par 5 108 pétitionnaires demandant des actions concrètes pour valoriser les professions et améliorer les conditions de travail du personnel du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), notamment en profitant de la prochaine négociation collective nationale pour améliorer la qualité de vie au travail du personnel du RSSS.

La situation de plein emploi pose de grands défis liés à l'attraction et à la rétention et exige de tous les acteurs une mobilisation centrée sur la recherche de solutions afin de s'assurer d'une main-d'œuvre forte et en nombre suffisant. L'accessibilité et la qualité des soins et services offerts à la population demeurent ma priorité en tant que ministre de la Santé et des Services sociaux et une responsabilité partagée avec les différents partenaires, dont font partie les organisations syndicales, en ce qui concerne les conditions de travail du personnel du RSSS.

... 2

Le renouvellement des conventions collectives nationales est effectivement un moment privilégié pour prioriser les problématiques rencontrées dans les dernières années et trouver des solutions novatrices afin de valoriser et soutenir le personnel œuvrant au quotidien au sein du RSSS. D'ailleurs, ma volonté de prendre soin du personnel est l'une des priorités depuis mon entrée en fonction au MSSS et continuera de l'être durant les négociations à venir.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Danielle McCann

N/Réf. : 19-MS-08347